

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Fonbeauzard

Numéro SIRET : 21310186800015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE L'UNION

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET Mairie de Fonbeauzard

ANNEE 2023

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement	X	
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés	X	
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	X	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">6</td> </tr> </table> Mairie de Fonbeauzard CA 2023					3	1	1	8	6	COMPTE ADMINISTRATIF
				3	1	1	8	6		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 022
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	12
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : TOULOUSE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 017,58	941,00
2	Produits des impositions directes/population	386,22	415,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 052,45	941,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	71,25	301,00
5	Encours de dette/population	606,68	679,00
6	DGF/population	104,41	148,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,6285	0,5880
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0134	0,8790
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0700	0,3250
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5764	0,7300

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 215 017,99	G 3 388 343,68
	Section d'investissement	B 395 732,19	H 202 739,16
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 163 438,43
	Report en section d'investissement (001)	D 26 329,30	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 3 637 079,48	= G+H+I+J 3 754 521,27
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 9 747,00	L 3 444,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 9 747,00	= K+L 3 444,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 215 017,99	= G+I+K 3 551 782,11
	Section d'investissement	= B+D+F 431 808,49	= H+J+L 206 183,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 646 826,48	= G+H+I+J+K+L 3 757 965,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 9 747,00	L 3 444,00
101	Mairie	6 736,00	
102	Groupes scolaires	3 011,00	3 444,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	628 226,00	602 700,93		25 525,07
012	Charges de personnel et frais assimilé	2 099 820,00	2 099 819,83		0,17
014	Atténuations de produits	44 703,00	41 045,00		3 658,00
65	Autres charges de gestion courante	378 615,00	311 980,54		66 634,46
Total des dépenses de gestion courante		3 151 364,00	3 055 546,30	0,00	95 817,70
66	Charges financières	73 817,00	73 816,64		0,36
67	Charges exceptionnelles	46 973,00	42 232,71		4 740,29
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires	2 705,00			2 705,00
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonct.		3 274 859,00	3 171 595,65	0,00	103 263,35
023 (2)	Virement à la section d'investissement	266 717,00			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2 106,00	43 422,34		-41 316,34
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		268 823,00	43 422,34	0,00	225 400,66
TOTAL		3 543 682,00	3 215 017,99	0,00	328 664,01
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	153 760,00	178 765,02		-25 005,02
70	Produits des services, domaine et ven	300 208,00	310 105,99		-9 897,99
73	Impôts et taxes	1 963 813,00	1 982 662,00		-18 849,00
74	Dotations, subventions et participation	949 462,00	865 756,13		83 705,87
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 354,14		-354,14
Total des recettes de gestion courante		3 368 243,00	3 338 643,28	0,00	29 599,72
76	Produits financiers	1,00	3,00		-2,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	8 164,49		-2 164,49
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		3 374 244,00	3 346 810,77	0,00	27 433,23
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	6 000,00	41 532,91		-35 532,91
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		6 000,00	41 532,91	0,00	-35 532,91
TOTAL		3 380 244,00	3 388 343,68	0,00	-8 099,68
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		163 438,43			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	255 095,00	205 021,78	9 747,00	40 326,22
Total des dépenses d'équipement		255 095,00	205 021,78	9 747,00	40 326,22
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	148 178,00	148 177,50		0,50
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.	1 000,00	1 000,00		
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		149 178,00	149 177,50	0,00	0,50
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		404 273,00	354 199,28	9 747,00	40 326,72
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 000,00	41 532,91		-35 532,91
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		6 000,00	41 532,91	0,00	-35 532,91
TOTAL		410 273,00	395 732,19	9 747,00	4 793,81
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		26 329,30			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	86 331,00	87 210,52	3 444,00	-4 323,52
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		86 331,00	87 210,52	3 444,00	-4 323,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	9 342,00			9 342,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	72 106,30	72 106,30		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		81 448,30	72 106,30	0,00	9 342,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		167 779,30	159 316,82	3 444,00	5 018,48
021	Virement de la section de fonctionnement	266 717,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 106,00	43 422,34		-41 316,34
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		268 823,00	43 422,34	0,00	225 400,66
TOTAL		436 602,30	202 739,16	3 444,00	230 419,14
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	602 700,93		602 700,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 099 819,83		2 099 819,83
014	Atténuations de produits	41 045,00		41 045,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	311 980,54		311 980,54
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	73 816,64		73 816,64
67	Charges exceptionnelles	42 232,71	41 316,34	83 549,05
68	Dotations provisions semi-budgétaires		2 106,00	2 106,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		3 171 595,65	43 422,34	3 215 017,99

Pour information			0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	148 177,50		148 177,50
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement (8)	205 021,78		205 021,78
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)		38 316,34	38 316,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		3 216,57	3 216,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.	1 000,00		1 000,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		354 199,28	41 532,91	395 732,19

Pour information			26 329,30
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	178 765,02		178 765,02
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	310 105,99		310 105,99
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		3 216,57	3 216,57
73	Impôts et taxes	1 982 662,00		1 982 662,00
74	Dotations, subventions et participations	865 756,13		865 756,13
75	Autres produits de gestion courante	1 354,14		1 354,14
76	Produits financiers	3,00		3,00
77	Produits exceptionnels	8 164,49	38 316,34	46 480,83
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		3 346 810,77	41 532,91	3 388 343,68

Pour information				163 438,43
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	72 106,30		72 106,30
13	Subventions d'investissement reçues	87 210,52		87 210,52
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		41 316,34	41 316,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 106,00	2 106,00
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		159 316,82	43 422,34	202 739,16

Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	628 226,00	602 700,93		25 525,07
6042	Achats prest.de serv.(autres que terra		102 173,44		-102 173,44
60611	Eau et assainissement	10 000,00	3 901,86		6 098,14
60612	Energie - Electricité	165 000,00	127 644,26		37 355,74
60621	Combustibles	1 400,00	1 307,81		92,19
60622	Carburants	5 500,00	4 713,85		786,15
60623	Alimentations	119 926,00	4 252,25		115 673,75
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	12 822,85		4 177,15
60632	Fournitures de petit équipement	7 200,00	9 444,82		-2 244,82
60633	Fournitures de voirie		192,22		-192,22
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 038,83		961,17
6064	Fournitures administratives	8 100,00	7 767,96		332,04
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	12 316,29		-8 316,29
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 186,76		-186,76
611	Contrats de prestations de services	75 000,00	93 660,46		-18 660,46
6135	Locations mobilières	1 500,00	12 603,86		-11 103,86
61521	Terrains	7 000,00	6 212,70		787,30
615221	Bâtiments publics	21 000,00	17 008,75		3 991,25
615231	Voiries	1 000,00			1 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	6 770,31		-770,31
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	2 835,22		1 664,78
6156	Maintenance	5 000,00	11 008,26		-6 008,26
6161	Multirisques	80 000,00	68 883,17		11 116,83
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	523,20		476,80
6226	Honoraires	1 000,00			1 000,00
6228	Divers	4 500,00	2 300,48		2 199,52
6231	Annonces et insertions	675,00	90,00		585,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	22 496,79		-496,79
6236	Catalogues et imprimés	600,00	1 734,39		-1 134,39
6247	Transports collectifs	6 000,00	12 790,74		-6 790,74
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	2 680,74		419,26
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	10 458,05		-458,05
627	Services bancaires et assimilés	100,00	295,02		-195,02
6281	Concours divers (cotisations...)	11 000,00	5 854,20		5 145,80
6284	Redevances pour services rendus	1 665,00	1 272,92		392,08
62876	Au GFP de rattachement	7 200,00			7 200,00
6288	Autres services extérieurs	16 200,00	32 976,47		-16 776,47
63512	Taxes foncières	60,00	62,00		-2,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		420,00		-420,00
012	Charges de personnel et frais assim	2 099 820,00	2 099 819,83		0,17
6218	Autres personnel extérieur	14 089,00	1 638,00		12 451,00
6331	Versement mobilité	17 000,00	17 371,76		-371,76
6332	Cotisations versées au FNAL	6 500,00	6 729,49		-229,49
6333	Particip.des employeurs à la form. prof	8 000,00	4 056,40		3 943,60
6336	Cotisations au centre national et CNFF	28 476,00	28 476,37		-0,37
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	4 000,00	4 037,43		-37,43
6411	Personnel titulaire	725 000,00	754 602,61		-29 602,61
6413	Personnel non titulaire	635 230,00	635 230,63		-0,63
64168	Autres emplois d'insertion	90 000,00	81 423,17		8 576,83
6451	Cotisations à l'URSSAF	291 688,00	291 687,40		0,60
6453	Cotisations aux caisses de retraite	218 823,00	218 823,72		-0,72
6454	Cotisations aux ASSEDIC	27 914,00	28 980,84		-1 066,84
6456	Versement au FNC du supplément fam		647,00		-647,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	1 286,15		-186,15
6488	Autres charges	32 000,00	24 828,86		7 171,14
014	Atténuations de produits	44 703,00	41 045,00		3 658,00
7391178	Autres restit. au titre dégrèv. sur contr	29 703,00	29 703,00		
739223	Fonds de péréquation des ress comm	15 000,00	11 342,00		3 658,00
65	Autres charges de gestion courante	378 615,00	311 980,54		66 634,46
6518	Autres	20 000,00	11 522,63		8 477,37
6531	Indemnités	80 020,00	82 882,56		-2 862,56
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 006,68		-6,68
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	5 900,00	5 952,18		-52,18
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin r	50,00	50,60		-0,60
6541	Créances admises en non-valeur	615,00	614,03		0,97
65541	Contrib. Fonds compens. charges ter	164 118,00	125 962,19		38 155,81
657361	Caisse des écoles	28 672,00	28 672,00		
657362	CCAS	18 000,00	18 000,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	55 240,00	32 873,00		22 367,00
65888	Autres	2 000,00	1 444,67		555,33
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		3 151 364,00	3 055 546,30	0,00	95 817,70
66	Charges financières (b)	73 817,00	73 816,64		0,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 817,00	73 816,64		0,36
67	Charges exceptionnelles (c)	46 973,00	42 232,71		4 740,29
673	Titres annulés (sur exercices antérieur		12,00		-12,00
678	Autres charges exceptionnelles	46 973,00	42 220,71		4 752,29
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 705,00			2 705,00
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges d	2 705,00			2 705,00
022	Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 274 859,00	3 171 595,65	0,00	103 263,35
023	Virement à la section d'investissement	266 717,00			
042(4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent	2 106,00	43 422,34		-41 316,34
675	Valeurs comptables des immobilisati		41 316,34		-41 316,34
6862	Dot.aux amort.charges financières à r	2 106,00	2 106,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		268 823,00	43 422,34	0,00	225 400,66
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		268 823,00	43 422,34	0,00	225 400,66
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		3 543 682,00	3 215 017,99	0,00	328 664,01
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	153 760,00	178 765,02		-25 005,02
6419	Remboursements sur rémunérations d	153 760,00	178 765,02		-25 005,02
70	Produits des services, domaine et v	300 208,00	310 105,99		-9 897,99
70311	Concession dans les cimetières (prod	1 000,00	3 418,80		-2 418,80
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	9 284,00	7 570,00		1 714,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	289 924,00	298 437,19		-8 513,19
70688	Autres prestations de service		680,00		-680,00
73	Impôts et taxes	1 963 813,00	1 982 662,00		-18 849,00
73111	Impôts directs locaux	1 167 175,00	1 186 024,00		-18 849,00
73211	Attribution de compensation	518 434,00	518 434,00		
73212	Dotation de solidarité communautaire	278 204,00	278 204,00		
74	Dotations, subventions et participa	949 462,00	865 756,13		83 705,87
7411	Dotation forfaitaire	278 542,00	276 948,00		1 594,00
74121	Dotation de solidarité rurale	42 998,00	42 998,00		
742	DotationS aux élus locaux		333,00		-333,00
744	FCTVA	4 491,00	2 269,38		2 221,62
74718	Autres	90 000,00	44 142,60		45 857,40
7478	Autres organismes	340 000,00	307 910,79		32 089,21
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut	183 161,00	183 161,76		-0,76
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	6 270,00	6 270,00		
7488	Autres attributions et participations	4 000,00	1 722,60		2 277,40
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 354,14		-354,14
7588	Autres produits divers de gestion coura	1 000,00	1 354,14		-354,14
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 368 243,00	3 338 643,28	0,00	29 599,72
76	Produits financiers (b)				
7622	Prod. des autres immo. fin. rattacheme				
77	Produits exceptionnels (c)	6 000,00	8 164,49		-2 164,49
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		405,49		-405,49
775	Produits des cessions d'immobilisatio		3 000,00		-3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 000,00	4 759,00		1 241,00
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaires				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 374 243,00	3 346 807,77	0,00	27 435,23
042 (3, 4,	Opérations d'ordre de transfert ent	6 000,00	41 532,91		-35 532,91
722	Immobilisations corporelles	6 000,00	3 216,57		2 783,43
7761	Diff.sur réalisations (+) transférées en		38 316,34		-38 316,34
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 000,00	41 532,91	0,00	-35 532,91
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		3 380 243,00	3 388 340,68	0,00	-8 097,68
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		163 438,43			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles (hors o				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
(2)	Op. Eq. n°101 Mairie	77 600,00	62 488,50	6 736,00	8 375,50
(2)	Op. Eq. n°102 Groupes scolaires	177 495,00	142 533,28	3 011,00	31 950,72
Total des dépenses d'équipement		255 095,00	205 021,78	9 747,00	40 326,22
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	148 178,00	148 177,50		0,50
1641	Emprunts en euros	148 178,00	148 177,50		0,50
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de	1 000,00	1 000,00		
261	Titres de participation	1 000,00	1 000,00		
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		149 178,00	149 177,50	0,00	0,50
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		404 273,00	354 199,28	9 747,00	40 326,72

040	Opération d'ordre transfert entre se	6 000,00	41 532,91		-35 532,91
	Charges transférées	6 000,00	41 532,91		-35 532,91
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		38 316,34		-38 316,34
2181	Install.générales,agencement & aména	6 000,00	3 216,57		2 783,43
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 000,00	41 532,91	0,00	-35 532,91

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	410 273,00	395 732,19	9 747,00	4 793,81
---	-------------------	-------------------	-----------------	-----------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	26 329,30
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	86 331,00	87 210,52	3 444,00	-4 323,52
1321	Etats et établissements nationaux	35 125,00	34 939,64		185,36
1323	Départements	29 113,00	30 177,88	3 444,00	-4 508,88
1328	Autres	22 093,00	22 093,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		86 331,00	87 210,52	3 444,00	-4 323,52
10	Dotations, fonds divers et reserves	81 448,30	72 106,30		9 342,00
10222	FCTVA	9 342,00			9 342,00
1068	Excédents de fonctionnement capita	72 106,30	72 106,30		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		81 448,30	72 106,30	0,00	9 342,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		167 779,30	159 316,82	3 444,00	5 018,48

021	Virement de la section de fonctionn	266 717,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	2 106,00	43 422,34		-41 316,34
2158	Autres install., matériel et outillage tec		41 316,34		-41 316,34
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 106,00	2 106,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		268 823,00	43 422,34	0,00	225 400,66
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		268 823,00	43 422,34	0,00	225 400,66

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	436 602,30	202 739,16	3 444,00	230 419,14
---	-------------------	-------------------	-----------------	-------------------

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101

LIBELLE : Mairie

POUR VOTE

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		77 600,00	A	62 488,50	6 736,00	8 375,50	B 2 638 094,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	35 958,46
	Autres (2031)						35 958,46
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 600,00		62 488,50	6 736,00	8 375,50	2 084 507,29
21318	Autres bâtiments publics	9 200,00		1 932,00		7 268,00	608 635,25
21561	Matériel roulant	56 400,00				56 400,00	13 500,00
21571	Matériel roulant			56 400,00		-56 400,00	205 067,46
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 236,00			3 236,00		97 347,60
2188	Autres immobilisations corporelles	8 764,00		4 156,50	3 500,00	1 107,50	236 892,20
	Autres (2128,21311,2135,2138,21538,21571)						923 064,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	517 628,57
	Autres (2312,2313,2318,238)						517 628,57

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		10 503,00	C	17 662,31	0,00	-7 159,31	D 1 224 749,29
13	Subventions d'investissement reçues	10 503,00		17 662,31	0,00	-7 159,31	826 882,13
1323	Départements	10 503,00		17 662,31		-7 159,31	463 875,65
	Autres (1322,1324,1326,1328,1332)						363 006,48
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00	0,00	0,00	397 867,16
	Autres (1641,16412,1676,16873)						397 867,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-44 826,19	D-B	-1 413 345,03

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : Groupes scolaires

POUR VOTE

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		177 495,00	A 142 533,28	3 011,00	31 950,72	B 1 360 071,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 495,00	142 533,28	3 011,00	31 950,72	941 495,40
21318	Autres bâtiments publics	5 678,00			5 678,00	50 026,70
2135	Instal.géné.,agencements,aménagement	139 817,00	118 003,21		21 813,79	198 185,77
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (21312,21538,2181,2183,2184)	32 000,00	24 530,07	3 011,00	4 458,93	124 431,75 568 851,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	418 575,67
	Autres (2313)					418 575,67

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		75 828,00	C 69 548,21	3 444,00	2 835,79	D 736 185,19
13	Subventions d'investissement reçues	75 828,00	69 548,21	3 444,00	2 835,79	536 185,19
1321	Etats et établissements nationaux	35 125,00	34 939,64		185,36	56 658,52
1323	Départements	18 610,00	12 515,57	3 444,00	2 650,43	399 862,01
1328	Autres Autres (1318)	22 093,00	22 093,00			76 723,00 2 941,66
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
	Autres (16412)					200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-72 985,07	D-B	-623 885,88

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 250 659,48										
1641 Emprunts en euros					3 250 659,48										
1166944															
2		01/03/2021			130 000,00	F			1,20	1,20	EUR	A	P	N	A-1
		01/06/2010			700 000,00	F			4,68	4,68	EUR	A	P	N	A-1
20		15/12/2004			200 000,00	F			3,84	3,84	EUR	A	P	N	A-1
22/MON239135		17/04/2006			820 659,48	F			4,26	4,26	EUR	S	P	N	A-1
23		08/04/2010			300 000,00	F			3,80	3,80	EUR	M	P	N	A-1
24		12/05/2016			400 000,00	F			2,90	2,90	EUR	M	P	N	A-1
MON 256676EUR/027207		15/03/2008			700 000,00	C	EURIBOR		5,00	5,00	EUR	A	P	N	A-2
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
TOTAL GENERAL					3 250 659,48										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2023

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 685 236,00					148 177,49	73 816,64			
1641 Emprunts en euros				1 685 236,00					148 177,49	73 816,64			
1166944	N			105 826,80	12,18			1,20	8 154,04	1 367,77			
2	N			533 498,61	17,83			4,68	20 279,79	25 916,83			
20	N			13 915,74	1,08			3,84	13 348,51	1 158,73			
22/MON239135	N			120 400,72	1,99			4,26	56 499,20	6 940,56			
23	N			131 386,29	7,77			3,80	15 652,43	5 785,32			
24	N			307 559,69	17,44			2,90	13 382,95	9 130,37			
MON 256676EUR/027207	N			472 648,15	15,16			5,00	20 860,57	23 517,06			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
TOTAL GENERAL				1 685 236,00					148 177,49	73 816,64			

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 31/12/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2023(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON 256678EUR/027207	DEXIA	700 000,00	472 648,15	2	30,00						5,00	23 517,06		28,05
TOTAL (A)		700 000,00	472 648,15									23 517,06		28,05
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		700 000,00	472 648,15									23 517,06		28,05

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal maximal (5) (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 23(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	--	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents		Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
	Nb produits	% de l'encours						
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb prod. % enc. Mtt €		5 73,87 %	1 26,13 %				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod. % enc. Mtt €							
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod. % enc. Mtt €							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod. % enc. Mtt €							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod. % enc. Mtt €							
(F) Autres types de structures	Nb prod. % enc. Mtt €							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2023 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (chaîne ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du au 31/12/2023	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-cription du contrat Initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et de périodicité		Capital restant du au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Cont. Initial	Cont. rené-gocié	Contrat initial			Contrat rené-gocié			Contrat Initial	Contrat rené-gocié (5)	Cont. Initial	Cont. rené-gocié			Intérêts	Capital		
						Type (3)	Index (4)	Taux act.	Type (3)	Index (4)	Taux act.										
Néant																					
TOTAL																					

- (1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A3
ETAT DES PROVISIONS		A4
ETALEMENT DES PROVISIONS		A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étatement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		278 165,00	III 2 106,00
Ressources propres externes de l'année (a)		9 342,00	
10222	FCTVA	9 342,00	
Ressources propres internes (b)(2)		268 823,00	2 106,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 106,00	2 106,00
021	Virement de la section de fonctionnement	266 717,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 106,00	3 444,00		72 106,30	77 656,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 184 253,80
Ressources propres disponibles	IV 77 656,30
Solde	V = IV - II (6) -106 597,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		148 178,00	148 177,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		148 178,00	148 177,50
1641	Emprunts en euros	148 178,00	148 177,50
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	148 177,50	9 747,00	26 329,30	184 253,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	(3) Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	
13	Subventions d'investissement reçues	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
Total des dépenses réelles		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :				Date de délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2023	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)							
NEANT							
RECETTES (b)							
NEANT							

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.1 A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	ACHAT BUTS BASKETBALL MURAL ECOLE BUISSO FN°FA0841	1 158,00		
	ACHAT BUTS HAND	1 586,30		
	camion service technique FN° CLT00000078	56 400,00		
	DELIBERATION N°53-2022 Entrée au capital de la soc	1 000,00		
	FACT N°00004370 ECOLE ELEMENTAIRE fournitures et p	11 808,65		
	FACT N°FC-110266 TAPIS EMBOITABLE	4 156,50		
	Facture N° FC1732 pare vue tennis	1 932,00		
	INSTALLATION VIDEO PROTECTION GROUPE SCOLAIRE BUIS	12 721,42		
	Travaux en régie aménagement halte garderie	3 216,57		
	TRAVAUX ENROBE COUR ECOLE BUISSONNIERE	115 258,91		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		209 238,35		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	41 316,34

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 346 810,77
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2023
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital

- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 221 994,13
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 346 810,77

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2024	2025	2026	2027		
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2023	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L. 1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2023 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2023. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2023	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	32 873,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	32 873,00	
AMAP AUX PETITS OIGNONS	400,00	
AMICALE LOISIRS CULTURE	3 690,00	
BAUZI BENIN	690,00	
BAUZI'FONCHIENS	580,00	
BAUZIBADS	1 700,00	
BAUZIF'ARTISTES	1 050,00	
BOURREE DE L'AUBRAC	800,00	
CADETS BAUZIFONTINS	530,00	
CAFE ASSOCIATIF DE FONBEAUZARD	1 626,00	
CCRB CYCLORAND BAUZIFONTINS	750,00	
COMITE DES FETES	1 110,00	
DONNEURS SANG AMICALE	400,00	
ETO	300,00	
FFC FONBEAU FOOTBALL CLUB	1 046,00	
FNACA	200,00	
FONBO-RANDO	1 100,00	
GYM VOLONTAIRE FONBEAUZARD	2 400,00	
JUDO CLUB AUCAMV FONBEAU	750,00	
KARATE CLUB FONBEAUZARD	1 070,00	
LES BOUDUCONS	500,00	
LES FONT SEMBLANT	650,00	
LES VOIX DE L'HERS	2 654,00	
MISS VIOLETTES	290,00	
PETANQUE CLUB FONBEAUZARD	900,00	
POCKER 31	350,00	
Rugby entente Lalande Aucamvil	340,00	
SEIGNEURS DE L'IMPERIUM	230,00	
SHIRO FONBO	250,00	
T.A.C.O.	300,00	
TAEKWONDO	1 300,00	
TENNIS CLUB BAUZIFONTIN	1 800,00	
THE SMALL PROJECTS FUND	1 511,00	
UNIS POUR LENNY	606,00	
VOLLEY CLUB FONBEAUZARD	1 000,00	
Personnes de droit public	46 672,00	
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)	46 672,00	
CAISSE DES ECOLES FONBEAUZARD	28 672,00	
CCAS DE FONBEAUZARD	18 000,00	
Autres		
NEANT		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Indéterminé	126 502,19	
COMITE DU BASSIN D EMPLOI	12 843,50	
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	5 341,44	
SDEHG	44 594,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE TOULOUSE CO	760,00	
SYNDICAT HERSAIN BOCAGE	62 715,32	
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT	247,93	
TOTAL GENERAL	206 047,19	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2023 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2023 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2023 :**TOTAL Recettes****TOTAL Dépenses****TOTAL Reste à employer au 31/12/2023 :**

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		6,00		6,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	2,00		2,00			
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00			
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	A	1,00		1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		10,00	12,00	22,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	9,00	15,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	3,00	5,00			
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00			
INGENIEUR	A	1,00		1,00			
SOCIAL		2,00	3,00	5,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C		1,00	1,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		2,00	2,00			
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	1,00		1,00			
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	1,00		1,00			
ANIMATION		8,00	6,00	14,00			
ADJOINT D'ANIMATION	C	6,00	6,00	12,00			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
POLICE MUNICIPALE		1,00		1,00			
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		27,00	21,00	48,00			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	348		A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	350		A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348		A	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	S	356		A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2023		C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2023 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
				NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	436 602,30	422 061,49	9 747,00	4 793,81
RECETTES	436 602,30	202 739,16	3 444,00	230 419,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 543 682,00	3 215 017,99		328 664,01
RECETTES	3 543 682,43	3 551 782,11		-8 099,68

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

Caisses des Ecoles de Fonbeauzard

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 950,00	27 582,33		2 367,67
RECETTES	29 950,43	29 950,43		

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	436 602,30	422 061,49	9 747,00	4 793,81
RECETTES	436 602,30	202 739,16	3 444,00	230 419,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 573 632,00	3 242 600,32		331 031,68
RECETTES	3 573 632,86	3 581 732,54		-8 099,68
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 010 234,30	3 664 661,81	9 747,00	335 825,49
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 010 235,16	3 784 471,70	3 444,00	222 319,46

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	3 243 000,000	0,000 %	40,270 %	0,000 %	1 305 956,000	0,000 %
TFPNB	2 700,000	0,000 %	144,760 %	0,000 %	3 909,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	3 245 700,000	0,000 %			1 309 865,000	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES - Pour : 11
 Contre : 4
 Abstentions : 7

Date de convocation : 23/02/2024

Présenté par le Maire ,
 A FONBEAUZARD, , le 29/02/2024
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 Le Maire s'étant retiré lors du vote.
 A FONBEAUZARD, , le 29/02/2024



Les membres du Conseil Municipal,

M. Robert GRIMAUD <i>[Signature]</i>	Patrick BARRAU <i>[Signature]</i>	Sonia CAPELLE <i>[Signature]</i>
Michel CORBIERE <i>[Signature]</i>	Emmanuelle DEVEDICQ <i>[Signature]</i>	Laétitia DE MATOS <i>[Signature]</i>
Nadine DEVILLERS <i>[Signature]</i>	Jérôme DEYX <i>[Signature]</i>	Christelle GOURGUES <i>[Signature]</i>
Patrice GRAFFOULIERE <i>[Signature]</i> (Pouvoir à A. Villate)	Mostafa LAMRHANI <i>[Signature]</i> (Pouvoir à F. MORET)	Serge LASSERRE <i>[Signature]</i> (Pouvoir à M. CORBIERE)
Nadine MAYSSAL-CATALANO <i>[Signature]</i> (Pouvoir à C. MIRANDA)	Raphaël MAUDOUIT <i>[Signature]</i>	Mélanie MIGNOT <i>[Signature]</i> (Pouvoir à R. MAUDOUIT)
Carine MIRANDA <i>[Signature]</i>	Florence MORET <i>[Signature]</i>	Emmanuel MUNOZ <i>[Signature]</i>
Francis OULES <i>[Signature]</i>	Paulette PIQUEMAL <i>[Signature]</i>	Corine PRONO <i>[Signature]</i>
Frédéric SIBOR <i>[Signature]</i> (Pouvoir à R. SAUDAN)	André VILLATE <i>[Signature]</i>	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 ___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A FONBEAUZARD, , le 29/02/2024

Transmis

3 avril 2024 à 15h00min08s

Transmis au MI

Acquittement reçu

3 avril 2024 à 15h00min40s

Reçu par le MI le 2024-04-03

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE FONBEAUZARD (31)
Utilisateur : GRIMAUD Robert

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_03
Objet :	Maquette du compte administratif de la commune pour 2023 avec délibération et page des signatures
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	031-213101868-20240321-2024_03-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213101868-20240321-2024_03-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Mairie_de_Fonbeuzard_2023_CA-scellé.xml Nom métier :	text/xml	112.2 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 03.2024_VoteCA_CME.pdf Nom métier :	application/pdf	201.2 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Signatures CA 2023 COMMUNE.pdf Nom métier :	application/pdf	117.6 Ko
99_BU-031-213101868-20240321-2024_03-BF-1-1_3.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être signée	3 avril 2024 à 14h55min51s	En attente d'être signé
Posté	3 avril 2024 à 15h00min05s	L'acte a été signé électroniquement
En attente de transmission	3 avril 2024 à 15h00min06s	Accepté par le TdT : validation OK

Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du doyen de l'assemblée Mme PIQUEMAL Paulette, Monsieur le Maire ayant été invité à se retirer pour le vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	17	22
		Pour : 11
		Contre : 4
		Abstentions : 7

Etai(en)t présents :

Robert GRIMAUD, Patrick BARRAU, Sonia CAPELLE, Michel CORBIERE, Emmanuelle DELEDICQ, Laétitia DE MATOS, Nadine DEVILLERS, Jérôme DEYX, Christelle GOURGUES, Raphaël MAUDOUIT, Carine MIRANDA, Florence MORET, Emmanuel MUNOZ, Francis OULES, Paulette PIQUEMAL, Corine PRONO, André VILLATE.

Procurat ion(s) :

Patrice GRAFFOULIERE a donné pouvoir à André VILATTE, Mostafa LAMRHANI a donné pouvoir à Florence MORET, Serge LASSERRE a donné pouvoir à Michel CORBIERE, Nadine MAYSSAL-CATALANO a donné pouvoir à Carine MIRANDA, Mélanie MIGNOT a donné pouvoir à Raphaël MAUDOUIT, Frédéric SIDOR a donné pouvoir à Robert GRIMAUD

Date de la convocation
08 mars 2024

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
08 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme Florence MORET

et publication du

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de MR CORBIERE Michel, adjoint au maire, présente le compte administratif à l'assemblée.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Maire ne participant pas au vote, l'assemblée à la majorité des membres présents, par 11 voix Pour et 7 abstentions

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	436 602,30
	Réalisé :	422 061,49
	Reste à réaliser :	9 747,00
Recettes	Prévu :	436 602,30
	Réalisé :	202 739,16
	Reste à réaliser :	3 444,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	3 543 682,00
	Réalisé :	3 215 017,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	3 543 682,43
	Réalisé :	3 551 782,11
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-219 322,33
Fonctionnement :	336 764,12
Résultat global :	117 441,79

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Mr le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Mr le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Fonbeauzard

Mr le Maire GRIMAUD Robert

le(s) secrétaire(s) de séance

